

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



île de France



Paris, le 12 avril 2018

LA PREMIÈRE AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ EST FRANCILIENNE

Judi 12 avril 2018, Valérie Péresse présidente de la Région Île-de-France, Michel Cadot Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, Christophe Aubel directeur général de l'Agence française pour la biodiversité, Fouad Awada directeur général de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU îdF) et Patricia Blanc directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, lancent la première Agence régionale de la biodiversité (ARB îdF).

La Région Île-de-France se dote aujourd'hui d'une ARB et marque ainsi son rôle de chef de file de la biodiversité et son engagement sur les questions environnementales. Rattachée à l'IAU comme département dédié à la biodiversité, cette ARB intègre notamment les équipes et les missions de Natureparif.

Portée également par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), l'ARB travaillera avec elle en coopération permanente. Depuis janvier 2017, l'AFB exerce des missions de soutien à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie, dont les compétences d'action sont élargies à la protection de la biodiversité terrestre et marine, apportera également son concours technique et financier, par l'accompagnement des projets qui contribuent à préserver les ressources en eau, à lutter contre les pollutions, et à reconquérir la biodiversité aquatique et protéger les milieux humides.

Le Ministère de la transition écologique et solidaire, qui œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité, la préservation des espaces naturels et la restauration des continuités écologiques, s'engage, au travers de ses services déconcentrés et notamment la Direction régionale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE) avec la signature de la convention par le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris.

Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France : une nécessité absolue

Région la plus peuplée et la plus urbanisée de France, l'Île-de-France recèle un patrimoine naturel riche et mal connu. Au total, 10 000 espèces animales, dont 200 protégées, y sont recensées. La flore est également particulièrement abondante et diversifiée, puisqu'elle atteint 25 % du nombre des espèces présentes au niveau national. Région principalement agricole (47 % du territoire), l'Île-de-France accueille aussi 280 000 ha d'espaces boisés (24 % du territoire), répartis principalement entre les grands massifs de Fontainebleau, de Rambouillet et de Saint-Germain-en-Laye.

Sur un territoire à forte densité démographique, avec une fragmentation des milieux naturels et une imperméabilisation des sols, les pressions sur la biodiversité sont constantes. Les milieux humides ont perdu environ la moitié de leur surface au cours des cinquante dernières années, et ceux qui perdurent sont fréquemment artificialisés. L'abondance d'oiseaux a diminué de 21 % en 15 ans et la richesse en papillons de 8 %. La diversité en plantes est restée stable en 10 ans.

Au regard de ce contexte, aggravé par le changement climatique, l'objectif de l'ARB îdF est de renforcer l'action engagée pour la biodiversité, de la rendre encore plus efficace, plus visible et de l'ancrer durablement dans les territoires. Avec une nouvelle fonction d'ingénierie territoriale, l'Agence travaillera à l'émergence et à l'essaimage d'initiatives et de projets vertueux en Île-de-France ainsi qu'à la mise en réseau des acteurs. Elle contribuera ainsi à incarner le rôle de chef de file régional en matière de biodiversité.

Quatre missions principales

- Soutenir les politiques franciliennes en faveur de la biodiversité terrestre et aquatique,
- Apporter une expertise technique auprès des acteurs franciliens
- Continuer de développer les connaissances au service des enjeux de la biodiversité en Île-de-France
- Sensibiliser les Franciliens sur les enjeux de la biodiversité et contribuer à l'action internationale.

Une Agence régionale partenariale

Partageant la volonté de relever le défi d'un aménagement durable et équilibré du territoire francilien, dans l'objectif de répondre aux enjeux de reconquête de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, d'accélérer et de multiplier les initiatives concrètes en mobilisant de façon concertée et coordonnée le réseau des acteurs locaux, les parties ont donc décidé d'unir leurs efforts pour la création de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France. Forte de cette organisation partenariale, l'agence s'appuiera aussi sur un comité des partenaires qui réunira l'ensemble des acteurs de l'environnement en Île-de-France.

Avec cette nouvelle agence régionale, les conditions sont maintenant réunies pour que tous les Franciliens voient leur environnement naturel mieux protégé.

Les agences régionales de la biodiversité, des dynamiques partout en France

Avec l'Île-de-France, sept autres régions sont déjà engagées dans un processus partenarial avec l'AFB pour la création de leur agence régionale de la biodiversité : la Bretagne, la Normandie, Centre-Val-de-Loire, la Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Mayotte a rejoint cette dynamique en fin d'année 2017.

Contacts presse

ARB îdF Ophélie Ricci : 01 77 49 76 45 ophelie.ricci@iau-idf.fr

Région Île-de-France : servicepresse@iledefrance.fr

IAU îdF Sandrine Kocki : 01 77 49 75 78

